

# France Digitale : un grand plan de « réarmement technologique » à défendre

Après d'autres [organisations](#) du numérique, France Digitale a livré ses [propositions](#) pour un redémarrage de l'économie post-Covid par les technologies.

L'association pro-startups regroupe [investisseurs et entrepreneurs](#) du numérique français. Ils appellent les pouvoirs publics à soutenir un « réarmement technologique » du pays, a expliqué l'organisation dirigée par Nicolas Brien (CEO).

La France pourrait ainsi éviter le déclassement et peser encore sur l'échiquier mondial. Comment ? France Digitale a fait plusieurs propositions dites « Alt.ernatives », parmi lesquelles :

- Conditionner toute aide publique à un plan de transformation numérique (d'un accord d'entreprise sur le télétravail à l'ouverture de données « non-stratégiques »)
- Transformer, à partir du 1er juin, le chômage partiel en « congé formation numérique »
- Transférer l'épargne des « classes moyennes supérieures » vers le financement de start-up et de PME technologiques
- Etendre le « devoir de vigilance » aux plateformes qui emploient des travailleurs indépendants
- Renforcer le [rôle de Bpifrance](#) en tant que garant de l'impact social et environnemental « positif » des investissements technologiques.

## **Orienter épargne, formation et financement vers le numérique**

Pour atteindre ces objectifs, France Digitale estime l'effort nécessaire à 20 milliards d'euros d'investissement sur deux ans, à répartir entre acteurs publics et privés.

Les promoteurs de ce plan le présente comme « une stratégie offensive visant à garantir la souveraineté technologique de la France et à démultiplier la création d'emplois durables et non-délocalisables », et non pas comme un soutien à un secteur en crise.

Le dossier est étudié de près par le ministère de l'Economie.